



# **2 - DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT - ACTION SPÉCIFIQUE**

## **LES TÊTES DE L'ART**

### **N°89925 - ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ET PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS**

Hôtel de région  
27, Place Jules-Guesde  
13481 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. 04 91 57 54 80, 04 91 57 59 88 et 04 91 57 54 45  
[maregionsud.fr](http://maregionsud.fr)

# Présentation de votre organisme

## Identification de l'organisme

Nature juridique : Association  
Raison sociale : LES TETES DE L'ART  
Forme juridique :  
SIRET : 40510316900042  
Code APE/NAF : 9001Z

Pays : France

Adresse :

29 RUE TOUSSAINT

13003 MARSEILLE

Site Web : [www.lestetesdelart.fr](http://www.lestetesdelart.fr)

Adresse mail : [administration@lestetesdelart.fr](mailto:administration@lestetesdelart.fr)

Téléphone : 0491507761

## Identification du ou des représentants légaux de l'organisme

Monsieur Sam KHEBIZI

Adresse mail : [sam@lestetesdelart.fr](mailto:sam@lestetesdelart.fr)

Téléphone : 0670320075

## Identification de la personne en charge du dossier de subvention

Madame Colette BELLET

Fonction :

Téléphone :

Mail : [administration@lestetesdelart.fr](mailto:administration@lestetesdelart.fr)

## Information sur les subventions perçues par l'organisme (dont l'exercice en cours) :

J'ai perçu plus de 200 000.00 € de subvention durant les 3 derniers exercices fiscaux.

Organismes Attributaires	Objet de l'aide	Type d'aide	Régime d'aide	Montant de l'aide attribuée en 2022	Montant de l'aide attribuée en 2023	Montant de l'aide attribuée en 2024
Europe Commission Européenne	Erasmus + / Europe Creative	Subvention	Exemptes	164 880 €	37 080 €	40 600 €
Departement Conseil départemental 13	Projets divers	Subvention	Exemptes	61 560 €	38 260 €	52 500 €
Etat Divers ministères	Projets divers	Subvention	Exemptes	95 662 €	53 400 €	56 150 €
Region Région Sud Paca	Projets divers	Subvention	Exemptes	88 000 €	68 000 €	68 000 €
Commune Ville de Marseille	Projets divers	Subvention	Exemptes	53 500 €	58 000 €	80 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>463 602 €</b>	<b>254 740 €</b>	<b>297 250 €</b>

## Information sur le dossier

Cette demande concerne un appel à projet : Non

Cette demande concerne une manifestation, un congrès ou un salon professionnel organisé avec l'appui de la Région :  
Non

Edition provisoire

# Budget prévisionnel

Exercice :  
2 025

CHARGES PREVISIONNELLES	Montant	PRODUITS PREVISIONNELS	Montant
<b>60 - Achat</b>	<b>71 000,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis</b>	<b>230 000,00 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	60 000,00 €	Prestations de services	230 000,00 €
Fournitures non stockable (eau, énergie)	6 000,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 000,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Autres fournitures	0,00 €	<b>74 - Subventions</b>	<b>525 000,00 €</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>39 500,00 €</b>	<b>Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)</b>	<b>65 000,00 €</b>
Sous traitance générale	2 000,00 €	DRAC PACA	30 000,00 €
Locations	23 500,00 €	FDVA / Politique de la Ville / SDJES	25 000,00 €
Entretien et réparation	6 000,00 €	Dimed	10 000,00 €
Assurance	4 000,00 €	<b>Région(s)</b>	<b>80 000,00 €</b>
Documentation	1 500,00 €	Sud-PACA	80 000,00 €
Divers	2 500,00 €	<b>Département(s)</b>	<b>62 000,00 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>90 000,00 €</b>	CD13	62 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 000,00 €	<b>Commune(s)</b>	<b>95 000,00 €</b>
Publicité, publication	7 000,00 €	Ville de Marseille	95 000,00 €
Déplacements, missions	65 000,00 €	<b>Organismes sociaux (à détailler)</b>	<b>0,00 €</b>
Frais Postaux et de télécommunications	4 000,00 €		0,00 €
Services bancaires, autres	7 000,00 €		0,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>10 500,00 €</b>	Fonds européens	140 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	10 000,00 €	ASP (emplois aidés)	23 000,00 €
Autres impôts et taxes	500,00 €	<b>Autres recettes (précisez)</b>	<b>60 000,00 €</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>529 000,00 €</b>	Mécénat	60 000,00 €
Rémunération des personnels	364 000,00 €		0,00 €
Charges sociales	156 000,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 000,00 €</b>
Autres charges de personnel	9 000,00 €	Autres produits de gestion courante (hors cotisations)	3 500,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>15 000,00 €</b>	Cotisations	1 500,00 €
<b>66 - Charges financières</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>90 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>850 000,00 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00 €</b>
		<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELLES</b>	<b>850 000,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	30 000,00 €	Prestations en nature	30 000,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>880 000,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELLES</b>	<b>880 000,00 €</b>

# Description de l'action

## Intitulé de l'action :

Accompagner les structures et projets artistiques et culturels - 2025

## Présentation de l'action :

Renouvellement de l'action

## Quels sont les objectifs de l'action ? :

Le Pôle Accompagnement permet aux opérateurs culturels de la Région Sud, grâce à un parcours sur mesure, de développer progressivement les compétences, les pratiques et les outils nécessaires à l'émergence, à la structuration et à la pérennisation de leurs projets. Cet objectif se décline selon 5 axes :

- Proposer un accompagnement de pair à pair dans une dynamique de réseau
- Renforcer les capacités de gestion des porteurs de projet, des dirigeants et de leurs salariés, aux travers des principes et pratiques de l'ESS
- Accompagner tous les stades de développement de la vie d'un projet : émergence, structuration, consolidation et développement
- Promouvoir les solutions d'emplois mutualisés et d'entreprises partagées et prévenir les risques spécifiques liés au travail et à l'emploi culturel et artistique
- Accompagner la professionnalisation des acteurs du secteur

## Date prévisionnelle de début de réalisation :

01/01/2025

## Date prévisionnelle de fin de réalisation :

31/12/2025

## Quel en est le contenu ? :

- Accueil, information, orientation, mise en réseau des structures, travailleurs indépendants et porteurs de projets
- Parcours d'accompagnement individuel des porteurs de projets et des structures : structuration, développement, professionnalisation
- Organisation d'ateliers collectifs mensuels répondant aux besoins des structures et projets accompagnés et connectés à l'actualité sectorielle
- Animation de permanences juridiques, administrative et fiscales mensuelles dédiées aux artistes-auteurs
- Veille, recherche et développement sur les outils d'accompagnement, les politiques publiques, les opportunités du secteur
- Partenariats et réseaux

## Quels en sont le(s) public(s) cible(s) et combien de personnes en seront bénéficiaires ? :

Artistes, porteurs de projets et structures de création et d'action culturelle, à but non lucratif ou à lucrativité limitée et ce dans tous les secteurs artistiques et culturels, de la Région Sud-PACA.

## Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ? :

- Marseille, comptoir de la Victorine, 3e arrondissement, dans les locaux des Têtes de l'Art
- Ponctuellement hors Marseille en Région dans des locaux partenaires

## Quels sont les moyens prévus de mise en œuvre de l'action ? :

Moyens humains : 3 salariés à temps plein + contribution régulière d'autres salariés de l'association (directeur, administratrice, responsables de pôle...) + intervenants extérieurs

L'embauche d'un 3e salarié pour assurer l'accompagnement des opérateurs et répondre aux sollicitations croissantes du secteur est nécessaire et envisagée si les moyens financiers suffisants sont alloués à l'action.

## Quels indicateurs vous permettront d'apprécier l'atteinte des objectifs prévus ? :

L'évaluation quantitative est réalisée pendant et à l'issue de l'action, selon plusieurs indicateurs :

- Nombre de bénéficiaires accompagnés (individuels ou structures)
- Nombre d'ateliers collectifs organisés et nombre de bénéficiaires
- Nombre d'heures d'accompagnement individuel
- Nombre d'interventions auprès des professionnels du secteur

## Comment envisagez-vous de communiquer sur votre action ? :

Moyens de communication : Site internet / newsletter mensuelle / réseaux sociaux

Relais partenaires de l'écosystème culture, ESS, accompagnement, et orientations mutuelles qualifiées

## Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente :

Un dossier de présentation complet pour l'année 2025 est joint à la présente demande.

## Financement de l'action

L'organisme sollicite une subvention de :  
30 000 €

Régime de TVA des dépenses :  
TTC

Charges prévisionnelles	Montant	Produits prévisionnels	Montant
<b>1 - Charges directes affectées à l'action</b>		<b>1 - Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>Achat</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>Vente de produits finis</b>	<b>23 000,00 €</b>
Prestations de services	8 000,00 €	Prestations de services	23 000,00 €
Achat matières et fournitures équipement	0,00 €	<b>Subventions</b>	<b>139 000,00 €</b>
Autres fournitures	1 000,00 €	<b>Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)</b>	<b>5 000,00 €</b>
	0,00 €	FDVA	5 000,00 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>17 700,00 €</b>		0,00 €
Locations	5 000,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	500,00 €	<b>Région(s)</b>	<b>30 000,00 €</b>
Assurance	1 500,00 €	Sud-PACA - Culture	30 000,00 €
Documentation	700,00 €	<b>Département(s)</b>	<b>14 000,00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 500,00 €	CD13 - Vie associative / Culture	14 000,00 €
Publicité, publication	4 000,00 €	<b>Commune(s)</b>	<b>50 000,00 €</b>
Déplacements, missions	2 500,00 €	Ville de Marseille - Culture / Economie / Intérêt social	50 000,00 €
Services bancaires	0,00 €	<b>Organismes sociaux (à détailler)</b>	<b>0,00 €</b>
Autres	2 000,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
<b>Personnel</b>	<b>136 300,00 €</b>	Fonds européens	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	3 000,00 €	ASP (emplois aidés)	0,00 €
Rémunération des personnels	99 700,00 €	<b>Autres aides, dons ou subventions affectés</b>	<b>40 000,00 €</b>
Charges sociales	29 800,00 €	Mécénat	40 000,00 €
Autres charges de personnel	3 800,00 €	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 000,00 €</b>
	0,00 €	Cotisations	1 000,00 €
<b>Autres (à détailler)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
	0,00 €		0,00 €
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>163 000,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>163 000,00 €</b>
<b>2 - Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>2 - Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
	0,00 €		0,00 €
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>0,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>163 000,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>163 000,00 €</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>1 000,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 000,00 €	Prestations en nature	1 000,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
<b>TOTAL PREVISIONNELLES</b>	<b>164 000,00 €</b>	<b>TOTAL PREVISIONNELS</b>	<b>164 000,00 €</b>

Préciser la nature et l'objet des postes les plus significatifs :

Les charges de personnel et les prestations de service représentent les postes les plus significatifs du budget. En effet, l'action repose essentiellement sur le travail des accompagnateurs (2 actuellement + 1 recrutement prévu) et sur les intervenants extérieurs.

Quels critères avez-vous utilisés pour identifier et calculer les charges indirectes affectées à l'action ? :

Les charges indirectes à l'action ont été ventilées dans les différentes lignes budgétaires au prorata des moyens matériels et humains de l'association, mobilisés sur les activités du pôle accompagnement.

Quel est leur mode de calcul ? :

Pourcentage d'utilisation des moyens généraux pour l'accompagnement

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée ? :

Mise à disposition d'espaces mutualisés au sein du Grand Comptoir

## Pièces jointes

- Le relevé d'identité bancaire ou postal en conformité avec les statuts et déclarations de l'association
- Les documents justifiant de la déclaration de l'association et ceux attestant des modifications statutaires intervenues
- Les derniers comptes financiers approuvés de l'organisme
- Les derniers statuts de l'association déposés en préfecture
- Habilitation à déposer des demandes de subvention et à engager l'organisme
- Le dernier rapport annuel d'activité
- Autres documents
- Autres documents

Edition provisoire

*Edition provisoire*